



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Instruments musique

Question écrite n° 39039

#### Texte de la question

M Philippe Bassinet attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur les menaces qui pèsent sur l'avenir du basson français. Cet instrument, pratiqué tant par des musiciens amateurs que professionnels, semble disparaître au profit du basson Heckel ou Fagott dit basson allemand. De récents concours aux opéras de Lyons et de Nice précisaient que ces concours étaient réservés aux instrumentistes jouant du basson allemand. Des inquiétudes se font actuellement jour quant au choix qui sera fait par le futur opéra de la Bastille. Si une telle pratique se généralisait, le basson français, pratiqué dans les écoles de musique municipales et nationales ainsi que dans les conservatoires nationaux, disparaîtrait et se verrait substituer le basson allemand importé portant ainsi atteinte à l'essor de la lutherie française. C'est pourquoi, il lui demande quelles dispositions seront prises pour préserver la pratique du basson français par les instrumentistes amateurs et professionnels.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bassinet Philippe](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39039

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1502